

Le 4 mars 2024, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 février 2024, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Véronique FLAMENT-BJARSTAL, Maire de Magny le Hongre.

Présents : Mesdames DELON, FLAMENT-BJARSTAL, HENRY, LAMAIRE, MOVAHEDI, PEREZ-LOPEZ, POSE, RENUCCI, RESTA,

Messieurs AFFRE, BOUJEMAÏ, CEREUIL, CHOUKROUN, CURUTCHET, GUERIN, JACOB, MENIGOZ, MASSON, NOËL, ROBERT, ROYER, SCHILLINGER, SETHIAN.

Absents excusés : Madame BELLINI,
Madame DENOYELLE ayant donné pouvoir à Monsieur MENIGOZ
Madame STEPHAN ayant donné pouvoir à Monsieur SCHILLINGER
Madame CHAAR ayant donné pouvoir à Madame FLAMENT-BJARSTAL
Madame FLEURIEL ayant donné pouvoir à Madame RENUCCI
Monsieur ROMERO ayant donné pouvoir à Madame MOVAHEDI

Secrétaire de séance : Monsieur JACOB

Madame le Maire demande l'autorisation d'inscrire en point divers l'adhésion à l'association Les Amis de l'école laïque.

- *Pas d'objection*

1. Procès-verbal du 5 février 2024

Adopté à l'unanimité

2. Débat d'orientation budgétaire

Madame Gisèle HENRY présente le rapport sur les orientations budgétaires. *Cf. Document en annexe*

A la suite de cette présentation les élus sont invités à débattre.

Monsieur Régis MENIGOZ indique qu'il aurait préféré que le gros des investissements soit orienté sur des projets améliorant la performance énergétique et des économies de consommation.

Le pôle médical est bien un besoin pour la population, qu'il approuve, en revanche le projet de centre-ville avec la maison DUPRE est moins évident. Il nécessite un investissement beaucoup trop important, avec des dépenses figées et programmées pendant au moins 3 ans, contrairement aux investissements pour la réduction des dépenses d'énergies qui peuvent être arbitrés d'année en année. Avec ce projet, il y aura des passages difficiles en 2026 et 2027.

Madame le Maire fait remarquer que le projet DUPRE générera des recettes et en ce qui concerne les économies d'énergie, il y a 248 000 € de travaux.

En 2023 une chaudière d'un groupe scolaire a été changée des thermostats, des sondes et des régulateurs de chauffage ont été installés.

Le nombre de KWh consommés a été réduit de 40 %. La hausse des factures a été limitée, alors que le prix de l'énergie a été multiplié par 3.

Madame le Maire précise qu'il faut attendre des opportunités pour le financement des gros travaux d'économie d'énergie.

Monsieur Patrick SCHILLINGER indique que l'on récupère 70 000 € de financement par rapport à l'emprunt et que l'on poursuit les actions lancées en 2023. A ce titre, fin 2024, la grande majorité du réseau d'éclairage sera sous LED.

Monsieur Alain MASSON rappelle que nous devons voter le rapport et prendre acte du débat.

Madame le Maire le remercie pour cette précision et invite les élus à, voter le rapport présenté par Madame HENRY et prendre acte qu'un débat a eu lieu.

Le conseil municipal prend acte sur le R.O.B.

Le rapport sur les orientations budgétaires est adopté à l'unanimité.

3. Tarification de la soirée de la Saint Patrick

Point présenté par Monsieur CHOUKROUN

La soirée est composée de deux spectacles (concerts) pour une durée totale de 3h30.

Il est proposé au conseil municipal d'adapter des tarifs qui correspondent davantage au coût total de cet événement :

Tarifs proposés :

- Plein tarif : 25 €
- Tarif réduit : 20 € (personnes en situation de handicap, les seniors à partir de 65 ans, les demandeurs d'emploi)
- Tarif enfant : 12 € (enfants de moins de 14 ans)

Adopté à l'unanimité

4. Création d'un poste d'Educateur Sportif

Point présenté par Madame le Maire

Au mois de mai dernier, un adjoint d'animation a été recruté pour le service des sport. Ce dernier a réussi le concours d'Educateur des Activités Physiques Sportives.

Son recrutement donnant satisfaction, il est proposé de créer un poste d'Educateur des APS, afin de valider sa réussite au concours.

Adopté à l'unanimité

5. Décisions du Maire

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU MAIRE DE L'ANNÉE 2024

Conseil Municipal 4 mars 2024

Rubrique	Année	N°	Date	Objet	Montant HT du marcl	Observations
Cabinet	2024	4		Demande de subvention au titre du bouclier de sécurité départemental concernant l'équipement de la police municipale	//	Montant 3 263,64 € HT, représentant 30% du montant HT des acquisitions.
Cabinet	2024	5		Mathilde		
Marchés Publics	2024	6		Marché public en procédure d'appel d'offres conclu avec la société ELIOR SERVICES FM SAS relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville de Magny-le-Hongre Lot n°1 - Entretien et traitement des espaces verts	//	Montant maximum annuel : 350 000,00 € HT Titulaire : ELIOR SERVICES FM SAS Durée : 1 an, reconductible 3 fois 1 an
Marchés Publics	2024	7		Marché public en procédure d'appel d'offres conclu avec la société SOTREN SAS relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville de Magny-le-Hongre Lot n°2 - Entretien du terrain de Football engazonné "Stade des Peupliers"	//	Montant maximum annuel : 20 000,00 € HT Titulaire : SOTREN SAS Durée : 1 an, reconductible 3 fois 1 an
Marchés Publics	2024	8		Marché public en procédure d'appel d'offres conclu avec la société LACHAUX PAYSAGE SAS relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville de Magny-le-Hongre Lot n°3 - Entretien des arbres (travaux d'élagage)	//	Montant maximum annuel : 60 000,00 € HT Titulaire : LACHAUX PAYSAGE SAS Durée : 1 an, reconductible 3 fois 1 an

Les élus prennent acte

6. Divers

a. Adhésion à l'association : les amis de l'école laïque de Tarascon :

Point présenté par Madame RENUCCI

Le service périscolaire prépare un projet de séjour pour 16 jeunes CM1 et CM2 du 29 juillet 2024 au vendredi 2 août 2024 à Martigues.

Un budget de 10 000 € est prévu.

L'hébergement est envisagé dans un bâtiment habilité par la DDJSCS de Marseille, géré par une association.

Le devis de l'hébergement pendant la période pour les 16 jeunes et 3 animateurs est de 4 331.80 € moyennant une adhésion à l'association : les amis de l'école laïque de Tarascon de 37 € par an.

Adopté à l'unanimité

Fin : 21h45